

téressent à ce grand mouvement de réforme. ¹ Je ne parle pas davantage des lycées d'Etat où font foi des Manuels de philosophie signés des noms les moins recommandables. Je parle de l'enseignement libre des Universités catholiques et des Collèges chrétiens. Cette liberté ne va pas jusqu'à la reconnaissance officielle par l'Etat des diplômes confiés dans ces établissements. Pour conquérir des grades, atteindre à une profession ou obtenir certains postes officiels, les élèves doivent donc subir les examens d'Etat. Voyez la conséquence: quand furent organisés en France l'enseignement *secondaire* libre (conformément à la loi de 1850) et plus tard l'enseignement *supérieur* libre, (conformément à la loi de 1875) les autorités religieuses crurent naturel et obligatoire de préparer les élèves à l'examen d'Etat par un enseignement philosophique analogue à celui de l'Etat. ² On peut figurer la situation par le tableau suivant:

Universités catholiques: aux Facultés *canoniques*, c'est-à-dire de fondation romaine, philosophie *scolastique*, en vue des *grades canoniques*; à la Faculté des Lettres, philosophie *universitaire*, en vue de la *licence de l'Etat*.

Collèges ou petits séminaires: philosophie *universitaire*, en vue du *baccalauréat*.

Grands séminaires: philosophie *scolastique*, en vue de la *théologie*.

Dualisme étrange et plein de dangers; dualisme nécessaire, paraît-il: tant que cette terre sera peuplée d'êtres comme nous, intelligents et libres, "les diplômés sans valeur passeront toujours avant les valeurs sans diplôme"; dualisme souvent fatal aux jeunes intelligences mises en contact avec une doctrine nuageuse, résidu des systèmes plus haut

¹ M. Victor Delbos a donné à la Sorbonne, durant l'année scolaire 1915-16, un *Cours de philosophie française*, qui marque déjà un pas vers les réformes préconisées, en dépit d'une trop excessive attention aux doctrines de Descartes, de Malebranche et de Maine de Biran. Chose certaine, c'est qu'il est possible aujourd'hui de présenter aux maîtres de l'Université des travaux consacrés à la philosophie du moyen âge. (cf. *Revue des jeunes*, Chronique religieuse, 10 décembre 1919). Naguère aussi, M. Gardair en Sorbonne et M. Picavet à l'École des Hautes Etudes s'occupaient activement de scolastique. Mais leurs cours demeurèrent toujours en marge de l'enseignement officiel. (ibid.).

² Les professeurs ecclésiastiques eux-mêmes furent contraints à prendre des grades.